



ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 19 juin 2013

Salle de Conférence
Maison des Associations
6 rue Berthe de Boissieux - Grenoble

18h30 - 19h30

Réservée aux Unions de Quartier de Grenoble

- Assemblée Générale Statutaire
 - Rapport moral
 - Rapport financier
 - Composition du Conseil d'Administration
 - Rapport des Commissions et Groupes de Travail

19h30 - 20h

- Pause conviviale



20h - 22h

Rencontre - débat public

Participer à la décision publique

- Table ronde entre Unions de Quartier, Conseils Consultatifs de Secteurs et collectifs d'habitants, sous la présidence du CLUQ
- Débat avec la salle

Comité de Liaison des Unions de Quartier

6 rue du 4 septembre - 38000 Grenoble - Tél. : 04 76 87 64 67 - Courriel : contact@clug-grenoble.org - Site web : www.clug-grenoble.org

Vote du 13 mars 2013 - CLUQ

Des Unions de quartier ont apporté spontanément leur contribution à la démarche d'évaluation que la Municipalité est en train de mener sur sa politique de participation, et d'autres suivront. Mais, l'ensemble des Unions de quartier de Grenoble, réunies dans le CLUQ, a voulu exprimer collectivement ses principales attentes vis-à-vis de la démarche en cours et des décisions qui, plus ou moins vite, devraient la prolonger. Les demandes suivantes ont été débattues, amendées et votées séparément et à l'unanimité par le Conseil d'administration du CLUQ dans sa séance du 13 mars 2013.

1 – Consulter les habitants sur tout dispositif participatif.

Les Unions de quartier ne veulent plus être seulement les destinataires et les relais de la politique participative de la ville ; elles veulent être consultées dès la conception, pour la création puis la mise en œuvre de toute démarche participative ; faute de quoi, elles présumeront qu'il s'agit de la politique municipale de communication.

2 – Repenser ensemble le système participatif.

Les Unions de quartier de Grenoble considèrent, comme les Conseils consultatifs de secteur, que le système participatif grenoblois a besoin d'être repensé pour être plus économe en moyens des uns et des autres :

- temps passé par les élus et les personnels municipaux ;
- temps passé par les bénévoles dans les partis et les associations civiques comme les Unions de quartier, sans oublier de tenir compte de l'intercommunalité et de tous les autres niveaux et réseaux sollicitant une participation citoyenne ;
- dépenses de communication et en prestations extérieures.

En application de la demande n°1, cette réorganisation ne saurait sortir toute faite dans des programmes électoraux ou quelques assemblées à grand spectacle ; elle devra s'élaborer lentement et collectivement.

3 – Une information incitant à la participation.

L'information sur les politiques ou les projets de la Municipalité devrait être produite de manière à être accessible à chaque type de public concerné et en continu, c'est-à-dire en évitant les à-coups de grandes réunions et de communiqués, entrecoupés de longs silences.

Les publications ou événements de la Municipalité devraient systématiquement faire une place aux instances participatives, montrant leur activité en temps réel et la possibilité pour chacun d'y jouer un rôle à sa façon.

**Le président du Comité de Liaison des Unions de Quartier
Guy Waltisperger**